

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY-7414-HL
Titre long	Évaluation neuropsychologique adulte/aîné
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Mercredi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici :	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Personne enseignante

Nom et titre	Nathalie Gosselin, Ph.D., Neuropsychologue, Professeure agrégée
Coordonnées	nathalie.gosselin@umontreal.ca
Disponibilités	Présence hebdomadaire en classe après le cours ou sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Marie-Pier Côté	Anabelle Guérard	Shannie Roberge
Coordonnées	marie-pier.cote.6@umontreal.ca	anabelle.guerard@umontreal.ca	shannie.roberge@umontreal.ca
Disponibilités	Via les forums sur StudiUM ou sur rendez-vous		

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Familiariser la personne étudiante aux concepts et à la démarche d'évaluation neuropsychologique en milieu clinique.

Objectifs spécifiques

- Développer les connaissances théoriques et psychométriques des principales méthodes d'évaluation (p. ex., les tests évaluant les fonctions cognitives) ;
- Développer les habiletés pratiques d'administration, de correction et d'interprétation des principaux outils neuropsychologiques ;
- Se familiariser avec les connaissances liées à la collecte d'informations (p. ex., antécédents) lors de l'entrevue d'anamnèse ;
- Développer les capacités à analyser les résultats neuropsychologiques de syndromes typiques de l'âge adulte ou du vieillissement ;
- Se familiariser avec la formulation d'hypothèses diagnostiques ;
- Se familiariser avec la rédaction de rapport d'évaluation.

Compétences développées

Ce cours contribue au développement des compétences suivantes :

Évaluation

- Choisir les meilleures méthodes d'évaluation neuropsychologiques et les appliquer ;
- Recueillir les informations en prenant compte les différents facteurs d'influence pertinents à la problématique ;
- Formuler le motif de consultation et les objectifs d'évaluation ;
- Réaliser des évaluations neuropsychologiques et comprendre les divers facteurs pouvant expliquer les résultats ;
- Formuler des hypothèses diagnostiques ;
- Rédiger un rapport d'évaluation.

Recherche

- Utiliser son sens critique pour interpréter les données de la recherche applicables aux compétences d'évaluation (p. ex., nouvelles normes d'un test neuropsychologique).

Éthique et déontologie

- Intégrer les préoccupations éthiques et déontologiques dans la pratique en neuropsychologie clinique auprès des adultes et des aînés.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux, conférences, ateliers, vignettes cliniques et discussions de cas

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-08	Plan de cours Introduction à l'évaluation neuropsychologie clinique	Capsule à visionner (StudiUM)	Amieva et al. 2023 Chap. 4
Cours 2 2025-01-15	Fonctions intellectuelles	Capsule à visionner avant le cours ; atelier	Exercice
Cours 3 2025-01-22	Psychométrie et pratique basée sur les données probantes, Dr Jean-Pierre Chartrand Principes de rédaction de rapport		Amieva et al. 2023 Chap. 5
Cours 4 2025-01-29	Fonctions attentionnelles	Oraux équipes	Amieva et al. 2023 Chap. 11 Exercice
Cours 5 2025-02-05	Fonctions exécutives	Oraux équipes	Amieva et al. 2023 Chap. 12-13 Exercice
Cours 6 2025-02-12	Fonctions mnésiques	Oraux équipes	Amieva et al. 2023 Chap. 17 Exercice
Cours 7 2025-02-19	Fonctions langagières	Oraux équipes	Amieva et al. 2023 Chap. 19
Cours 8 2025-02-26	Fonctions visuoperceptives, spatiales et praxiques	Atelier ; Dépôt de la question sur un test neuropsychologique	Amieva et al. 2023 Chap. 25, 28
Cours 9 2025-03-05	Période d'activités libres		
Cours 10 2025-03-12	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Examen pratique 1	
Cours 11 2025-03-19	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Atelier	
Cours 12 2025-03-26	Discussions de cas		
Cours 13 2025-04-02	Évaluation de l'aptitude, Dre Valérie Bédirian		
Cours 14 2025-04-09	Fidélité-validité, aspects culturels et psychosociaux, Dr Stephan Kennepohl		
Cours 15 2025-04-16	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Examen pratique 2	

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Présentation orale	<p>Présentation de tests neuropsychologiques en équipes (3-4 étudiants.es) qui inclura les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques psychométriques, les directives d'administration (incluant une démonstration), de correction et de cotation. - Les fonctions cognitives principales évaluées par les tests. - L'interprétation clinique : présentation des résultats aux tests (comme dans un rapport neuropsychologique) en illustrant un syndrome neuropsychologique. <p>La durée de la présentation est de 20 min. maximum.</p> <p>Ce travail permettra de développer les connaissances théoriques, psychométriques et pratiques des tests.</p>	Voir le calendrier ci-dessus	25%
Participation	Rédaction d'une question portant sur l'un des tests neuropsychologiques présentés par les étudiant.es. Cette question devra être déposée sur StudiUM au plus tard le 26 février 2025.	2025-02-26	10%
Examen en classe	Cette activité a pour objectif de permettre aux étudiant.es de développer leurs connaissances et leurs compétences d'analyse de syndromes neuropsychologiques, de cotation, d'interprétation et de rédaction de parties de rapport neuropsychologique.	2025-03-12	30%
Examen en classe	Administration de quatre tests neuropsychologiques dans une situation simulant une évaluation neuropsychologique. Cet examen pratique permettra à l'étudiant.e de développer ses connaissances des outils d'évaluation et ses compétences d'administration de tests neuropsychologiques.	2025-04-16	35%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	<p>Les diapositives (version finale) de la présentation orale devront être déposées en format numérique sur StudiUM au plus tard 48h avant le cours prévu pour l'équipe. Une copie en format papier des diapositives devra aussi être soumise le jour de la présentation orale.</p> <p>La question portant sur un test neuropsychologique présenté par les étudiant.es devra être déposée sur StudiUM au plus tard le 26 février 2025.</p>
Matériel autorisé aux examens	Examen pratique 2 : Protocoles, planche à pince, stylo, chronomètre

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Des documents en lien avec les thématiques des cours seront ajoutés au cours du trimestre sur StudiUM
Ouvrage principal recommandé, disponible en réserve à la bibliothèque	Amieva, H., Azouvi, P., Barbeau, E. & Collette F. (2023). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte Tome 1 - Évaluation</i> . De Boeck-Solal : Paris.

Plan de cours

Autre ouvrage recommandé

Sherman E., Tan J. & Hrabok M. (2023). A Compendium of Neuropsychological Tests: Fundamentals of Neuropsychological Assessment and Test Reviews for Clinical, Practice, 4rd ed., Oxford. Oxford University Press.

Équipement (matériel)

Le matériel (p. ex., tests neuropsychologiques) seront accessibles aux étudiant.es aux testothèques de la Clinique universitaire de psychologie (pour le programme RI) et de la Clinique satellite de neuropsychologie du Campus Laval (pour le programme D.Psy.)

Ressources complémentaires

Livres

- American Psychiatric Association. (2022). Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, Fifth edition, text revision (DSM-5-TR). Washington, DC. American Psychiatric Association Publishing.
- Amieva, H. (2016). L'évaluation neuropsychologique : De la norme à l'exception. 1e éd., De Boeck-Solal : Paris.
- Botez M.I. et al. (2005). Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement, 3^e éd., Presses de l'Université de Montréal.
- Brown, G.G., King T.Z. Haaland K.Y. & Crosson, B. (2023). APA Handbook of Neuropsychology.
- Donders J. (2016). Neuropsychological Report Writing, Guilford Press.
- Gil R. (2003). Neuropsychologie, 3e éd., Masson.
- Lezak M.D., et al. (2012). Neuropsychological Assessment, 5th ed., Oxford University Press: USA.
- Lichtenberger, E.O. & Kaufamn A.S. (2012). Essentials of WAIS-IV Assessment, 2nd ed., Wiley.
- Parsons, M.W. & Braun, M.M. (2024). Clinical Neuropsychology: A pocket Handbook for assessment (4rd Edition). American Psychology Association.
- Postal, K & Armstrong, K. (2013). Feedback That Sticks: The Art of Communicating Neuropsychological Assessment Results. New York, NY, US: Oxford University Press.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.